



## ÉCOLE SAINTE-CATHERINE-DE-SIENNE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
Jeudi 23 avril 2026

*Résolution 08-2025-2026 Frais de fonctionnement du conseil d'établissement*

Attendu que :

1. Le CÉ dispose d'un montant de 400\$ pour son fonctionnement
2. Ce budget n'est pas reconduit à l'année scolaire 2026-2027

Il est proposé de :

D'accepter d'utiliser la somme de 400\$ prévue au budget de fonctionnement pour défrayer les coûts du « vin-fromages » de la rencontre du 28 mai et une partie de l'activité sociale visant à souligner les départs en fin d'année.

Résultat du vote : Pour à l'unanimité

Taranu,  
ZofiaEcaterina

Digitally signed by  
Taranu, ZofiaEcaterina  
Date: 2026.04.24  
09:36:49 -04'00'

Signature de la Présidence

Signature de la direction